

Nouvelles pratiques sociales



Des recherches vers un Québec sans pauvreté au goût des acteurs concernés Bilan d'une consultation

Éric Gagnon et Vivian Labrie

Volume 24, numéro 1, automne 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008223ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008223ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Gagnon, É. & Labrie, V. (2011). Des recherches vers un Québec sans pauvreté au goût des acteurs concernés : bilan d'une consultation. *Nouvelles pratiques sociales*, 24(1), 128–142. <https://doi.org/10.7202/1008223ar>

Résumé de l'article

Une consultation a été réalisée au printemps et à l'été 2010 sur les recherches à mener dans l'esprit et le sillage de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le présent article fait état de quelques-uns des principaux constats de la consultation, ainsi que de certains accords et désaccords entre les participants. Il porte une attention particulière aux enjeux que soulève la participation des quatre groupes d'acteurs pressentis à la réalisation des recherches, tant au plan de leur conception que de leur réalisation et de leur diffusion. Il plaide finalement en faveur de recherches répondant aux attentes croisées qui se dégagent de cette consultation, comme façon d'explicitier et de discuter les présupposés des recherches, et ainsi d'en accroître la rigueur.

NPS

NOTE DE RECHERCHE

Des recherches vers un Québec sans pauvreté au goût des acteurs concernés

Bilan d'une consultation

Éric GAGNON

Chercheur, Centre de santé et de services
sociaux de la Vieille-capitale

Vivian LABRIE

Chercheure autonome

Une consultation a été réalisée au printemps et à l'été 2010 sur les recherches à mener dans l'esprit et le sillage de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le présent article fait état de quelques-uns des principaux constats de la consultation, ainsi que de certains accords et désaccords entre les participants. Il porte une attention

particulière aux enjeux que soulève la participation des quatre groupes d'acteurs pressentis à la réalisation des recherches, tant au plan de leur conception que de leur réalisation et de leur diffusion. Il plaide finalement en faveur de recherches répondant aux attentes croisées qui se dégagent de cette consultation, comme façon d'expliquer et de discuter les présupposés des recherches, et ainsi d'en accroître la rigueur.

Consultations were conducted in the spring and summer of 2010 on research to be conducted in the spirit of – and in the wake of – the Act to combat poverty and social exclusion. This paper presents some of the main consultation findings and certain areas of agreement and disagreement among participants. It gives special attention to issues raised by the participation of four groups of actors who were sounded out about the design, completion and dissemination of the research studies to be conducted. It ultimately argues in favour of research studies that meet the intersecting expectations found in these consultations, as a way to explain and discuss the research studies' assumptions and thereby ensure greater rigour.

La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale¹ adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 2002 a été la réponse des institutions politiques québécoises à un mouvement citoyen qui proposait une loi « visant à mettre en place les cadres permanents d'un Québec sans pauvreté » (Noël, 2002; Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2008). Cette dernière formulation a été reprise partiellement dans la loi, qui « vise à guider le gouvernement et l'ensemble de la société québécoise vers la planification et la réalisation d'actions pour combattre la pauvreté, en prévenir les causes, en atténuer les effets sur les individus et les familles, contrer l'exclusion sociale et tendre vers un Québec sans pauvreté ». Cette loi reconnaît l'importance à la participation citoyenne, dont celle des personnes qui vivent la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle appelle aussi à réunir diverses connaissances, qualitatives et quantitatives, sur la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités, dont des indicateurs en vue de mesurer les progrès accomplis relativement aux visées qu'elle poursuit. Un avis du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion publié en mai 2009 a dessiné certaines avenues en ce sens (CEPE,

1. Pour la consulter : <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/L_7/L7.html>.

2009). Des appels de projets de recherche sont venus et viendront des organismes subventionnaires sur des questions reliées à ces enjeux (FQRSC, 2006 et 2011 ; Institut de la science et de la technologie, 2007). Comment tenir compte de ces préoccupations dans la conception et la réalisation de recherches sur la pauvreté et l'exclusion sociale ?

C'est dans ce contexte que nous avons réalisé une consultation sur les recherches à entreprendre « dans l'esprit et le sillage » de la Loi, auprès de quatre groupes d'acteurs directement concernés : des personnes qui vivent des situations de pauvreté et d'exclusion sociale, des intervenants engagés dans des organisations citoyennes ou proches d'elles, des personnes œuvrant dans des milieux gouvernementaux, ainsi que des chercheurs. La consultation portait sur divers enjeux relatifs aux recherches à mener, tant aux plans du contenu, de la participation que de la méthode. Elle ne visait pas à donner une image complète et représentative des points de vue que l'on retrouve dans ces quatre ensembles d'acteurs, mais à identifier des conditions pour que des recherches sur la pauvreté et l'exclusion sociale soient « au goût² » des personnes pressenties et répondent à leurs préoccupations. Elle visait également à situer l'apport possible d'individus provenant des quatre milieux à d'éventuelles recherches sur ces questions.

Il ne saurait être question de présenter l'ensemble des résultats de la consultation dans l'espace de cet article³. Nous nous bornerons à signaler quelques-unes des idées fortes qui en ressortent, autour des questions sensibles de la participation et de la crédibilité de la recherche.

LA CONSULTATION : OBJECTIFS ET MÉTHODE

Quelques mots d'abord sur la méthode retenue. Nous avons dressé une première liste de 62 personnes (12 personnes en situation de pauvreté, 19 intervenants, 17 personnes en milieu gouvernemental, 14 chercheurs) afin de réunir une variété de points de vue. Ces personnes avaient en commun d'être diversement concernées par les questions relatives à la pauvreté, les inégalités, l'exclusion, et d'avoir déjà une réflexion sur ces questions. Les personnes en situation de pauvreté avaient une longue expérience de la pauvreté

2. L'expression « des recherches à votre goût », qui a donné son titre à la consultation renvoie à une métaphore venue d'un conte populaire, dans lequel une chambre nuptiale qui doit être peinturée « au goût » d'un ensemble de protagonistes ayant des perspectives différentes sur l'histoire en cours. Après avoir été utilisée comme référence méthodologique pour la présentation des résultats d'une autre recherche (PELCHAT, LABRIE, GÉLINEAU et DESCHENEAUX, 2010), la métaphore a servi d'ancrage ici pour situer le point de rencontre possible entre les quatre groupes pressentis. Elle est brièvement présentée à la fin du rapport de la consultation (LABRIE et GAGNON, 2011).

3. Le rapport détaille les résultats de façon plus complète. Il donne également plus de précision sur la méthodologie et fournit de larges extraits des réponses données par les participants.

et ont été rejointes du fait de leur implication, de longue date ou récente, dans un groupe actif dans la lutte contre la pauvreté, certaines assurant des représentations relatives au suivi de la Loi. Les personnes intervenantes étaient employées par un organisme actif dans la lutte contre la pauvreté ou ayant des mandats apparentés. Les personnes au gouvernement étaient employées dans un ministère ou un organisme public et travaillaient sur des dossiers relatifs à la lutte contre la pauvreté. Les chercheurs étaient des personnes employées dans une université ou un centre de recherche et menant des travaux relatifs à la pauvreté, aux inégalités, à l'exclusion.

Ces personnes furent invitées à répondre à cinq questions, soit par courriel, soit lors d'une entrevue, téléphonique ou en personne, portant sur les recherches les plus importantes à réaliser, sur les raisons de faire participer différents groupes d'acteurs, sur les enjeux, les pièges et les contraintes touchant la méthodologie des recherches et ce qui les rend crédibles, et enfin sur l'influence des diverses formes de savoir sur les actions publiques. En tout, 39 questionnaires ont été complétés, un taux de réponse de près des deux tiers, selon la répartition suivante : 11 provenant de personnes en situation de pauvreté, 10 provenant d'intervenants, 10 de personnes œuvrant en milieu gouvernemental et 8 de chercheurs.

Les réponses reçues ont été versées dans une base de données. Elles ont été compilées intégralement, question par question. Les deux membres de l'équipe de projet ont analysé ensuite séparément les réponses à chacune des questions, de manière à dégager l'ensemble des idées formulées par les répondants, puis à identifier les convergences et les divergences. Ces analyses ont ensuite été mises en commun et comparées. Pour chaque idée ou observation avancée, il devait y avoir des citations à l'appui. Une première synthèse des résultats a par la suite été envoyée à l'ensemble des participants en les invitant à communiquer leurs commentaires (questions, observations, critiques) soit par écrit, soit de vive voix lors qu'une journée d'échanges. Cette rencontre réunissant 16 personnes s'est tenue à Québec le 23 novembre 2010. Elle visait à valider les analyses, ouvrir la discussion sur les points de débats et identifier des pistes pour la suite⁴.

4. Cette journée a été particulièrement appréciée par les personnes présentes pour les échanges de vive voix qu'elle a permis. Elle a contribué à dépasser certains préjugés et à ouvrir des perspectives. Elle a aussi confirmé le besoin de rigueur exprimé dans les réponses et montré que loin d'échapper à cette exigence, des recherches au goût des quatre groupes devraient rencontrer des critères de rigueur accrus. De plus, elle a montré comment la confrontation des idées peut faire surgir des points communs inattendus, tout comme elle peut aider à mettre en lumière les points aveugles dans les différentes positions et chez les différents groupes d'acteurs.

Les principales limites de cette exploration, contrainte par un très petit budget, étaient la petite taille de l'échantillon et le nombre limité de questions. La démarche devait toutefois permettre d'aller chercher une bonne diversité de points de vue. Comme elle visait à cerner des points d'accord et de désaccord à prendre en compte éventuellement dans des travaux où l'on voudrait atteindre les objectifs de participation inscrits dans la Loi, elle traitait explicitement du croisement des perspectives entre groupes d'acteurs différents. Si notre démarche a pu favoriser l'expression d'idées allant dans ce sens, et peut-être découragé des avis contraires, elle a néanmoins permis de faire entendre des points de vue que l'on entend rarement.

UN EXEMPLE D'ACCORD : CONSIDÉRER À LA FOIS L'EXPÉRIENCE DES SITUATIONS ET LES PROBLÈMES STRUCTURAUX

La question portant sur les recherches les plus importantes à entreprendre aujourd'hui a suscité des réponses très détaillées. Arrêtons-nous aux thèmes et aux préoccupations mentionnés par des répondants des quatre groupes d'acteurs⁵. Ils vont de problèmes touchant la vie quotidienne à des dimensions plus structurelles :

- **La réalité vécue par les personnes en situation de pauvreté et ce qu'elles en pensent.** On touche ici à ce que ça prend pour vivre, aux obstacles au quotidien, à la difficulté d'en sortir, mais aussi aux valeurs et aux solidarités. *« L'impact de la pauvreté sur les gens qui la vivent. Sur le plan de la santé physique, de la santé mentale. Ça se fait déjà ces recherches-là, ça pourrait peut-être être fait autrement, pour humaniser la réalité de la pauvreté. [...] Permettre de voir qu'est-ce qu'il y a derrière les chiffres de la pauvreté. C'est quoi les expériences humaines qu'il y a derrière ça. » (I-01)*⁶

5. Les thèmes de recherche n'ont pas été classés selon leur fréquence, c'est-à-dire le nombre de fois où ils étaient énoncés, mais plutôt selon qu'ils se retrouvaient dans un seul ou plusieurs groupes de répondants. L'objectif était de faire ressortir les ponts et les croisements entre les groupes, la circulation des idées et les échanges possibles. Une analyse statistique des réponses n'aurait d'ailleurs pas eu de sens compte tenu des différentes méthodes de collecte des réponses et du petit nombre de répondants dans chaque groupe. Elle n'aurait pas davantage renseigné sur la pertinence des thèmes évoqués, laquelle ne dépend pas de leur fréquence, mais tient plutôt à la façon dont ils peuvent traduire des préoccupations des différents acteurs et éclairer des enjeux importants.

6. Les citations retenues ici n'ont qu'une valeur illustrative et ne résument pas l'ensemble des idées formulées. La lettre indique le groupe d'acteur auquel appartient l'auteur des extraits cités : P (personne en situation de pauvreté), I (intervenante), G (personne au gouvernement) et C (chercheur). Le chiffre permet de distinguer les personnes appartenant à un même groupe tout en préservant l'anonymat.

- **Les préjugés et les représentations sociales.** Quels sont les impacts des perceptions sur les personnes ? Comment le regard de l'autre met-il ou maintient-il dans la pauvreté et l'exclusion ? « *Le rôle des préjugés, et de ses mécanismes, dans le maintien et le développement de la pauvreté et de l'exclusion sociale.* » (I-05) « [...] *les représentations sociales de la pauvreté dans les médias, etc.* » (G-04)
- **Les impacts des budgets et des décisions publiques.** On met ici le projecteur sur ce qui peut causer ou réduire la pauvreté, les inégalités, l'exclusion dans les choix publics, autrement dit sur des enjeux systémiques liés à la vie démocratique et à la manière de gouverner.
- **Les histoires, trajectoires et parcours de vie.** Certains aspects de la pauvreté, des inégalités, de l'exclusion, sont ponctuels, d'autres transitoires, d'autres permanents. Les participants appellent à suivre l'évolution des situations sur le long terme et à bien faire les arrimages. « *Des recherches qualitatives sur les parcours des personnes qui vivent une situation de pauvreté et qui cherchent à s'en sortir.* » (I-18) « *Bien comprendre les trajectoires vers la pauvreté et l'exclusion parce qu'en comprenant les trajectoires, on s'approche des causes.* » (C-10)
- **L'accès à l'emploi et l'insertion dans la société.** Les questions soulevées touchent autant à la pauvreté au travail qu'à l'accès effectif à des emplois de qualité quand on vit de la pauvreté. Plusieurs récits d'expériences confirment l'importance à accorder à ce que peuvent en dire les personnes en situation de pauvreté.
Y a-t-il réellement des places disponibles pour toutes les personnes qui peuvent et veulent participer aux mesures ? Quelle est « l'ouverture » du marché du travail à ces personnes ? Qu'est-ce qui permet un retour sur le marché du travail pour les personnes en situation de pauvreté : les mesures d'incitation, les mesures d'employabilité, la présence d'emploi de qualité accessible, l'amélioration du revenu avant la recherche d'emploi (ce qui permet la recherche active), etc. ? (I-05)
- **Les exclusions, oublis, mises à l'écart.** Cette dimension des rapports sociaux, souvent peu visible et néanmoins dure à vivre pour les personnes, est évoquée comme un aspect à développer davantage, dans ses liens avec la pauvreté. « *Je me demande si on n'est pas oubliés des fois. On a l'impression de ne pas exister. Peut-être qu'ils pourraient commencer par nous écouter.* » (P-07)
- **Les inégalités et les rapports inégalitaires.** Cette question majeure traverse toute la consultation, posant la question de la justice dans la société québécoise. Elle porte sur l'accès inégal à la richesse et aux ressources, mais aussi sur la distance qui l'accompagne entre les groupes

sociaux. « *Pourquoi que le centile des plus favorisés continue de s'enrichir (une meilleure répartition de la richesse devient-elle possible, entre autres en changeant le modèle de fiscalité en place) ?* » (P-10)

- **Le système économique, ses crises et ses théories.** Une autre préoccupation à caractère systémique touche à la manière de penser l'économie. On veut discuter du cadre de référence avec lequel on pense l'économie, faire les liens avec la pauvreté et les inégalités, et suivre les impacts de la récente crise économique.

Ces préoccupations se trouvent assez bien résumées dans le cri d'un participant qui dit qu'il faut « *aller là où le bât blesse* » (P-11), ce qui pour lui renvoie autant à l'expérience de la réalité qu'à ses causes, qu'il aperçoit beaucoup, comme d'autres, dans les rapports inégalitaires et l'usage de l'argent public.

UN EXEMPLE DE DÉSACCORD : EXPLIQUER OU NON LA PAUVRETÉ PAR LES PERSONNES QUI LA VIVENT

Pour une partie des répondants, s'il faut porter davantage attention à la façon dont la pauvreté est vécue et réfléchie par les gens, il faut en même temps dépoliariser les recherches, trop souvent concentrées sur qui sont les personnes en situation de pauvreté et ce qu'elles font. Pour ces personnes, une partie du problème a à voir avec les comportements d'autres acteurs dans la société et avec la manière dont la société fonctionne et se gouverne, incluant les règles, les programmes, les décisions publiques et le rapport à l'argent. Connaître mieux pour agir mieux suppose d'apprendre à déplacer le projecteur de ce côté.

Une attention exclusive sur les personnes vivant dans la pauvreté finit par les tenir responsables de leur condition de pauvreté et de sa transmission aux générations suivantes. Le problème se trouverait en elles : leur manque de formation ou de motivation, leurs expériences passées ou présentes. On oublie tout ce qui est autour d'elles, et qui contribue à les maintenir dans la pauvreté ; on oublie le reste de la société, les conduits d'exclusion, le marché du travail, les politiques publiques, et les autres mécanismes à l'œuvre. Si l'expérience vécue par les personnes en situation de pauvreté est importante à connaître, en ce qu'elle montre l'importance des problèmes et met sur la piste de leurs causes, l'explication ne se trouve pas chez les personnes, comme l'ont souligné de différentes façons plusieurs répondants. Une crainte exprimée par plusieurs intervenants est de voir les recherches considérer la pauvreté comme un problème individuel reposant sur des mauvais choix de

vie (I-05), où on va « *poser des questions qui individualisent les problèmes et les solutions* » (I-18) alors qu'on aspire depuis des années à « *la prise en compte des facteurs structurels et leur analyse* » (I-18).

D'autres répondants, en revanche, ont souligné l'importance de mener des recherches sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, insistant par exemple sur l'importance de développer des interventions visant à « *briser la reproduction intergénérationnelle des dysfonctions familiales pendant l'enfance qui conduisent trop souvent à la pauvreté et à l'exclusion sociale* » (G-11). C'est mettre l'attention sur les personnes et leurs comportements.

Ces positions différentes, très contrastées chez les uns, et plus nuancées chez d'autres, montrent qu'il y aurait matière à travaux et débats pour clarifier ce qui fait que la pauvreté, les inégalités, l'exclusion semblent se reproduire et se transmettre d'une génération à l'autre. Qu'est-ce qui se reproduit ainsi : des comportements ? un environnement ? des inégalités ? des mécanismes d'exclusion ou de mises à l'écart ? C'est un sujet sensible, qui soulève des questions de responsabilité des individus ou des pouvoirs publics.

Cette absence d'unanimité pourrait être l'occasion d'interroger les cadres de référence qui sous-tendent les recherches, de les expliciter et les discuter. La persistance de la pauvreté d'une génération à une autre peut être comprise implicitement de différentes façons – y compris dans les réponses à notre consultation – et se traduire dans des approches très différentes au plan des politiques et des programmes. Les facteurs structurels ou systémiques, bien que reconnus dans les quatre groupes de répondants, ne sont pas nécessairement conçus de la même manière ou selon la même perspective. On ne leur accordera pas non plus le même degré d'importance. Pour certains, la notion de reproduction intergénérationnelle de la pauvreté renvoie d'abord aux conditions de vie des personnes, pour d'autres, aux dysfonctionnements familiaux, pour d'autres encore au partage inégal de la richesse dans la société. L'accent porte tantôt sur la vie et l'expérience des individus, tantôt sur les structures sociales. Clarifier la perspective défendue, ce qu'elle sous-tend et ses implications pour les politiques est un enjeu important sur lequel il y aurait lieu de revenir spécifiquement⁷.

7. Cf. Y. PELCHAT (2009) et M. PARAZELLI *et al.* (2003) sur l'intervention précoce.

OUVERTURES : LA PARTICIPATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS

Nous avons demandé à chaque répondant « ce que ça peut donner de prendre du temps » avec des acteurs appartenant à chacun de quatre groupes dans le cours d'une recherche. Comme l'a résumé une participante lors de la rencontre de validation, il s'agissait de voir « pourquoi chacun veut être là et comment il voit le rôle des autres ».

L'ensemble des répondants se montre très ouvert à des participations d'acteurs des quatre milieux représentés et même d'autres milieux. Pour la grande majorité des répondants, c'est en soi quelque chose de positif qui permet d'améliorer les recherches, autant dans leur phase préliminaire (préciser l'objet et la question de recherche) que durant la recherche (meilleure connaissance des réalités, regards complémentaires, validation des analyses) et après (appropriation des résultats, transfert des connaissances auprès des autorités, actions et mobilisation). L'enjeu principal est de parvenir à un véritable échange et à un élargissement des savoirs. Pour plusieurs, il ne s'agit pas seulement d'avoir une « meilleure » connaissance, mais de construire des solidarités pour que les choses changent et de faire en sorte que toutes les sphères de la société se sentent concernées par la pauvreté. Pour y arriver, il faut nécessairement prendre en compte et clarifier les enjeux relatifs aux rapports de pouvoirs dans ces participations et ces échanges.

- C'est sur la présence des personnes en situation de pauvreté que l'on se prononce le plus. C'est aussi là que les réponses des quatre groupes convergent le plus. Trois raisons principales militent en faveur de leur participation à toutes les étapes des recherches : 1) elle contribue à mieux faire connaître la situation des personnes vivant dans la pauvreté (dont les difficultés quotidiennes avec un budget insuffisant, l'expérience des préjugés et méconnaissances, les obstacles pour se trouver un emploi) ; 2) elle permet la reconnaissance et la valorisation des personnes et de leur savoir ; 3) elle donne aux personnes une influence ou un certain pouvoir touchant les questions qui les concernent ; elle leur « donne une voix », leur permet de prendre la parole plutôt que d'autres parlent en leur nom, et contribue à en faire des sujets.

Pour une majorité de personnes consultées dans les quatre groupes, la participation de ces personnes est même une nécessité : elle permet une confrontation des points de vue et des savoirs ; elle permet en outre de contribuer à créer un véritable espace démocratique (« *une démocratie pratiquée* », C-14). À tout moment, consulter, faire participer ou étudier le vécu des personnes en situation de pauvreté permet notamment de s'assurer de couvrir, dans le cadre d'une recherche ou d'une intervention, les principaux obstacles auxquels ces personnes font face au quotidien et de cerner la perception qu'elles ont de leur propre

situation et les logiques qu'elles se donnent pour justifier leurs actions. Leur participation ne se limite donc pas à livrer des témoignages ou à informer : elles ont aussi une intelligence irremplaçable des situations.

- Aux intervenants, on assigne plutôt un rôle de *médiation pour créer et entretenir les liens* entre les différents groupes. La réflexion critique sur les pratiques d'intervention fait d'ailleurs partie des enjeux de cette participation. Quatre raisons sont généralement avancées pour justifier leur participation aux recherches : 1) leur connaissance de la réalité vécue par les personnes vivant dans la pauvreté, leur capacité d'en témoigner sans préjugé, avec une vue d'ensemble plutôt que singulière, ce qui peut donner une plus grande crédibilité à la recherche ; 2) leur connaissance des contraintes et des effets des programmes et politiques, qui en permet l'évaluation et contribue à la formulation de recommandations réalistes et pertinentes ; 3) leur capacité d'initiative ; 4) enfin, leur capacité d'aider les personnes dans la pauvreté à se faire entendre, à participer à la recherche, aux consultations et aux mobilisations, et à favoriser leur appropriation des résultats.
- C'est sur la participation des personnes œuvrant dans les milieux gouvernementaux que les réponses étaient les plus imprévisibles. Il est rare en effet qu'elles soient évoquées dans les discussions sur la recherche participative ou les consultations publiques. De leur présence, on attend essentiellement quatre choses : 1) qu'elles apprennent à mieux connaître la réalité des personnes vivant dans la pauvreté, qu'elles soient plus sensibles aux réalités vécues, qu'elles perdent des préjugés⁸ ; 2) qu'elles aident les autres acteurs à mieux comprendre comment fonctionne l'appareil gouvernemental, les contraintes liées à l'élaboration des politiques et des programmes, afin d'en tenir compte dans leurs recommandations et interventions (c'est leur contribution spécifique) ; 3) qu'elles aident à cerner les potentiels de changement au sein du gouvernement sur lesquels tabler ; 4) qu'elles jouent un rôle de « passeur » (C-11), fournissant éventuellement des données difficiles à obtenir (I-05) et aidant d'autre part à faire cheminer les résultats et recommandations des recherches auprès de ceux qui prennent les décisions. Elles ont elles aussi un rôle de médiateur à jouer, dans ce cas-ci entre les trois autres groupes et les décideurs politiques. C'est à propos de la participation de ce groupe que s'exprime cependant le plus d'ambivalence.

8. Lors de la journée de validation, ce résultat a provoqué un débat conduisant à l'admission de préjugés de part et d'autre. Certaines personnes vivant dans la pauvreté confondent les fonctionnaires avec les élus. Des intervenants craignent les préjugés et les orientations idéologiques des personnes œuvrant en milieu gouvernemental. Le dialogue a montré que les personnes en milieu gouvernemental ne forment pas un groupe plus monolithique que les autres.

- La présence des chercheurs n'est évidemment pas remise en question ! On a néanmoins des choses à dire sur la manière dont ils doivent travailler avec les autres acteurs. Outre la rigueur et la scientificité des recherches, auxquelles on s'attend qu'ils contribuent fortement, on insiste sur ce que peuvent leur apporter leurs échanges et confrontations avec les autres acteurs ou avec d'autres chercheurs. De ces échanges, les analyses peuvent sortir enrichies. Mais leur point de vue et leur savoir doivent eux aussi être mis à l'épreuve, voire relativisés, afin de regarder les choses autrement, à partir d'autres ancrages. Les chercheurs doivent faire preuve d'ouverture, être plus à l'écoute. Le croisement des savoirs les concerne autant que les autres.

Deux points de vue se sont exprimés toutefois relativement aux orientations et biais idéologiques des chercheurs. Certaines réponses insistent sur le rôle des chercheurs d'assurer l'objectivité de la recherche, de s'assurer qu'elles ne soient pas idéologiquement orientées. D'autres réponses mentionnent que les chercheurs doivent reconnaître et assumer leur parti pris. Autrement dit, le rôle critique de la recherche est considéré dans un cas sous l'angle de la distanciation et dans l'autre sous celui de l'engagement. Les deux points de vue ne correspondent pas à des groupes d'acteurs spécifiques. Il resterait à vérifier s'ils s'opposent ou se complètent, ce qui invite ici aussi à plus ample débat.

Le succès de la participation d'autant d'acteurs n'est pas garanti. *« Il faut que chacun s'habitue au langage de l'autre, découvre et comprenne des logiques autres que les siennes ; il faut des moyens pour garantir le respect de l'apport de chacun, pour créer un climat de confiance »* (I-12). Plusieurs conditions doivent être réunies, dont l'accessibilité : on doit pouvoir s'approprier les contenus et se comprendre quand on se parle. Cela suppose de l'écoute, du courage, de la souplesse, du temps, et les fonds nécessaires. Et il y a des obstacles, dont les inévitables rapports de pouvoir, d'où l'importance de permettre et d'intégrer le conflit et le débat dans la démarche, et de s'assurer d'une prise sur le processus et sur les résultats par l'ensemble des participants. On touche ici à des conditions essentielles de la discussion : bienveillance, confiance, sérieux accordé à l'autre, connaissance de l'autre, de ses conditions de travail, de ses intérêts. À ce sujet, lors de la rencontre de validation, les participants sont revenus sur la question de la légitimité des savoirs, quand, pour être entendue, la parole des personnes en situation de pauvreté doit être reprise, traduite et portée par des chercheurs. Comme si leur savoir, a fait remarquer une personne en situation de pauvreté, avait besoin d'être « apprêté » ou « cuisiné » pour être « comestible » et recevable. Cette même rencontre a par ailleurs permis aux participants de mettre de

côté pour un temps leur « parole de fonction », comme l'a souligné un participant, pour prendre une parole plus « personnelle ». Elle a été l'occasion de découvrir des affinités et des solidarités, parfois inattendues, chez les autres.

Certaines réticences et attentes se sont aussi exprimées : 1) la crainte de perdre son temps ou celui des personnes en situation de pauvreté dans une démarche qui accapare beaucoup sans apporter de résultat concret dans la vie des gens ; 2) ne pas voir l'intérêt de la participation de personnes vivant dans la pauvreté et d'autres acteurs à certains types de recherches plus quantitatives ; 3) vouloir une réelle participation des acteurs, incluant à la gouvernance de la recherche ; 4) tenir à préserver l'objectivité de la recherche. Il y aurait là des points à débat, supposant de clarifier les besoins et les arguments.

REGARDS CROISÉS : RIGUEUR ET CRÉDIBILITÉ

Malgré leurs limites, la consultation et la journée d'échanges ont montré la pertinence de processus participatifs. Elle a notamment permis de faire ressortir des préjugés et des points aveugles dans chacun des groupes et dans les divers points de vue défendus. Elle a fait ressortir que les « évidences » ne sont pas les mêmes pour tous, et qu'aucune perspective, y compris celle des chercheurs, n'est exempte de limitations. En cela, la dimension participative peut contribuer à « dé-familiariser » la question de la pauvreté et à donner plus de rigueur aux discussions.

La conscience des valeurs, des subjectivités, des idéologies orientant la recherche est une préoccupation exprimée par les quatre groupes. La méfiance des personnes en situation de pauvreté et des intervenants quant à l'usage qui sera fait des résultats est également forte. On craint que la recherche ne serve d'abord les intérêts de ceux qui ne sont pas favorables à une aide accrue aux personnes en situation de pauvreté. Des craintes similaires s'expriment dans les deux autres groupes d'acteurs. On redoute les impasses et les détournements de sens, et on insiste sur l'indépendance des chercheurs. Concilier un engagement dans la lutte contre la pauvreté avec la recherche d'une certaine objectivité n'est pas chose simple pour les chercheurs et les personnes œuvrant en milieu gouvernemental. Il faut pouvoir poser des questions qui dérangent et demeurer ouvert aux travaux produits par des chercheurs d'orientation idéologique différente.

Intégrer la dimension participative dans des travaux de recherche suppose d'interroger et de dépasser les préjugés qui peuvent s'exprimer, et de porter attention à ne pas s'en faire « l'écho », comme l'a rappelé une participante (I). D'ailleurs, aucun des quatre groupes ayant fait l'objet de cette

consultation n'était homogène. Des positions différentes se sont exprimées au sein d'un même groupe, manifestant un potentiel de mises en question, de débats, de désaccords. En outre, si on peut souhaiter des « prises de conscience », que l'on s'« ouvre les yeux » sur certaines réalités, un participant a rappelé que la recherche, c'est « *aller au-delà des évidences* » (G), que son rôle, c'est de nous faire voir au-delà de ce qui semble aller de soi.

Loin de favoriser le point de vue d'un groupe d'intérêts, la participation de différents groupes d'acteurs peut contribuer à assurer une plus grande *rigueur*. D'abord, elle peut conduire à diversifier les perspectives, les points de vue, les dimensions prises en compte dans l'analyse. Ensuite, elle peut obliger les chercheurs – et l'ensemble des participants – à expliciter leurs présupposés théoriques et méthodologiques, mais aussi politiques et idéologiques, et ainsi à les questionner. En plus d'ajouter de la rigueur, elle peut accroître la crédibilité de la recherche sur la pauvreté, constamment mise en doute, en raison du soupçon qui pèse sur les orientations idéologiques des chercheurs. Une façon de prendre en compte cette dernière difficulté – sans la régler – est de discuter ces présupposés ouvertement, systématiquement et collectivement. Dans des circonstances favorables au dialogue, la participation d'acteurs diversifiés obligera chacun à faire un effort pour contrer ses propres biais, minimalement à les exposer au lieu de se limiter à dénoncer ceux des autres. Dans cette perspective, la participation d'individus provenant de différents groupes est pertinente, y compris dans la recherche quantitative.

La participation permet également une clarification des langages. Des mots ou expressions peuvent prendre des significations différentes. On a donné plus haut l'exemple de la reproduction de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion, ainsi que des enjeux théoriques, méthodologiques, politiques et moraux reliés à la manière de formuler la question. Cette clarification est nécessaire pour changer de paradigme. Un exemple de ce changement touche aux coûts de la pauvreté :

[Il faut étudier] non seulement ce que cela coûte de lutter contre la pauvreté, mais également ce que cela coûte de ne pas le faire. Je crois que de bons arguments seraient à retirer d'une telle recherche, pour en arriver à convaincre les instances politiques et même la population en général de la nécessité et des impacts positifs pour toutes et tous de la lutte contre la pauvreté (G-14).

La participation ne vise pas à imposer les visions d'un groupe pas plus qu'elle ne vise à créer un consensus un peu artificiel : des divergences demeureront irréductibles. Elle permet une appropriation et une critique plus large et plus ouverte des perspectives, des résultats et des interprétations mises de l'avant. Ouvrir la porte à une pluralité d'expertises, y compris celles que confère l'expérience d'une situation, n'est pas manquer de rigueur, mais en

avoir davantage. Si la science consiste à avancer des propositions de manière à ce qu'on puisse les discuter et en juger, en exposant sa méthode, ses présupposés, les faits sur lesquels elles s'appuient, si c'est par cette exposition à la critique qu'elle se distingue le plus sûrement de l'idéologie, alors la science se trouve très bien servie par des démarches participatives qui le nécessitent.

* * *

La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale est issue d'une mobilisation citoyenne. Des recherches menées dans l'esprit et le sillage de la Loi peuvent en étendre la portée tant par la participation de différents acteurs à différentes étapes de sa réalisation qu'en contribuant à faire de la lutte contre la pauvreté un enjeu politique important, partagé et documenté. Si tendre vers un Québec sans pauvreté suppose de « déprivatiser » la question, pour reprendre une formule recueillie dans la consultation, pour en faire un enjeu politique qui concerne la société en son ensemble, la recherche peut y contribuer. S'assurer qu'elle soit « au goût » de ceux et celles qui vivent la pauvreté, la côtoient, l'investiguent et la relie aux grandes questions publiques, c'est en même temps s'assurer de discuter les représentations et les présupposés qui guident les différentes lectures du problème, et d'élargir cette discussion, au-delà du rapport de gestion qui lie individuellement les personnes vivant dans la pauvreté aux gouvernants et à leurs décisions.

BIBLIOGRAPHIE

- CEPE – CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ et L'EXCLUSION (2009). *Prendre la mesure de la pauvreté: proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion sociale afin de mesurer les progrès réalisés au Québec (Avis au ministre)*. En ligne : <<http://www.cepe.gouv.qc.ca/>>, consulté le 18 juillet 2011.
- COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ (2008). *Tenir parole: trajectoires citoyennes autour d'une affiche*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- FQRSC – FONDs QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ et LA CULTURE (2006). *Appel de propositions pour la réalisation de recherches portant sur la pauvreté et l'exclusion sociale*. En ligne : <http://www.fqrsq.gouv.qc.ca/upload/nouvelles/fichiers/nouvelle_86.pdf>, consulté le 18 juillet 2011.
- FQRSC – FONDs QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ et LA CULTURE (2011). *Appel de propositions: Action concertée « Programme thématique » – Programme de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale, Phase 2*.
- INSTITUT DE LA SCIENCE et DE LA TECHNOLOGIE (2007). *Défi pauvreté: Plan stratégique de recherche et de transfert des connaissances pour lutter contre la pauvreté (Perspectives STS – Science, technologie et société)*. En ligne : <http://www.politiquestsociales.net/IMG/pdf/Strategie_Lutte_contre_la_pauvrete.pdf>, consulté le 18 juillet 2011.

- LABRIE, V. et É. GAGNON (avec la collaboration de L. GÉLINEAU) (2011). *Des recherches à votre goût dans l'esprit et le sillage de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale: une consultation pour explorer avec quelques acteurEs*, Québec, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vieille-Capitale (Centre affilié universitaire. En ligne : <<http://www.csssvc.qc.ca/telechargement.php?id=848>>, consulté le 18 juillet 2011.
- NOËL, A. (2002). « Une loi contre la pauvreté : la nouvelle approche québécoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », *Lien social et politiques*, n° 48, 103-114.
- PELCHAT, Y. (2009). « Combattre l'exclusion sociale en misant sur l'égalité des chances : le pari du New Labour », dans É. GAGNON, Y. PELCHAT, M. CLÉMENT et F. SAILLANT, *Exclusions et inégalités sociales : enjeux et défis de l'intervention publique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 69-100.
- PELCHAT, Y., LABRIE, V., GÉLINEAU, L. et J. DESCHENEAUX (2010). *La participation sociale, les âges vieux... et la suite du monde : des aînéEs, des intervenantEs, des gestionnaires, des chercheures et des contes – Recherche exploratoire menée à Québec en 2009*, Québec, CSSS de la Vieille-Capitale, (Centre affilié universitaire). En ligne : <<http://www.csssvc.qc.ca/telechargement.php?id=814>>, consulté le 18 juillet 2011.
- PARAZELLI, M., HÉBERT, J., BOURGON, M., GÉLINAS, C., LAURIN, C., LÉVESQUE, S., RHÉAUME, M. et S. GAGNON (2003). « Les programmes de prévention précoce : fondements théoriques et pièges démocratiques », *Service social*, vol. 50, 81-121.